

SAINT-LEU-LA-FORET

N° INSEE 95563

Num	Codserv	Intitulé de la servitude	Désignation de la servitude	Libelle acte	Date de l'acte
20	A1	Ministère de l'Agriculture - Service des forêts - O.N.F. Servitudes de protection des bois et forêts soumis au régime forestier	Les Trois Forêts (Forêts Domaniales de Carnelle, L'Isle-Adam, Montmorency)	Décret	10/05/1976
3340	AC1	Ministère de la Culture - Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Monuments historiques : - Servitudes de protection des monuments historiques.	Eglise St Germain de St PRIX (Inv.MHL)	Arrêté	16/06/1926
3720	AC2	Ministère de l'Environnement - Direction de l'Urbanisme et des Paysages. Protections des sites : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels.	Massifs des Trois Forêts (S.Ins.)	Arrêté	10/05/1976
4930	I3	Ministère de l'Industrie - Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement. Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz.	Canalisation 100mm ERMONT - St LEU la F.		15/10/1985
5310	I3		Canalisation 200mm LE PLESSIS BOUCHARD - ST LEU LA F.		06/10/1967
6320	PM1	D.D.E./ I.G.C. Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) naturels prévisibles (art. L 562-1-2 et suivants du code de l'Environnement)	Zones de risques liées à la présence d'anciennes carrières souterraines abandonnées (ancien article R 111-3 du Code de l'Urbanisme)	Arrêté	08/04/1987
6700	PT1M	Ministère de la Défense - Gouvernement Militaire de Paris. Télécommunications : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques.	CENTRE de TAVERNY / BESSANCOURT (C.C.T.n° 095.08.004) (Zone de garde pratique et théorique-)	Décret	05/12/1990
6690	PT1M		CENTRE de TAVERNY / BESSANCOURT (C.C.T.n° 095.52.039) -	Décret	05/12/1990
7520	PT2M	Ministère de la Défense - Gouvernement militaire de Paris. Télécommunications : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'état.	LIAISON TAVERNY / BESSANCOURT - BRETIGNY SUR ORGE	Décret	14/02/1996
7490	PT2M		LIAISON TAVERNY / BESSANCOURT - LES LILAS (fort de Romainville)	Décret	15/02/1994
7470	PT2M		CENTRE de TAVERNY / BESSANCOURT (C.C.T.n° 095.08.004)	Décret	23/08/1973
7350	PT2M		LIAISON TAVERNY / BESSANCOURT - MONTHYON	Décret	23/08/1973
7380	PT2M		Liaison Taverny / Bessancourt - Velizy / Villacoublay	Décret	09/06/1989
8300	PT3	France Télécom. Servitudes relatives aux communications téléphoniques & télégraphiques	Câble F.95 U 02 Eragny/O - Le Plessis Bouchard		
8320	T1	SNCF - Délégation Régionale de la Région Parisienne - Pôle Programmation et Urbanisme - 7 rue du Delta 75009 PARIS	Voies Ferrées	Loi	15/07/1845

Fin des Servitudes